



Communiqué

La Fondation collective Vita remporte un prix de l'innovation de l'assurance suisse 2014

Fondation collective Vita
www.vita.ch

Media Relations
Thurgauerstrasse 80
Case postale, 8085 Zurich

Téléphone +41 (0)44 628 75 75

media@vitasammelstiftung.ch

Zurich, 31 octobre 2014 – Un jury du secteur de l'assurance suisse a distingué le nouveau modèle de prévoyance de la Fondation collective Vita par un prix de l'innovation 2014. Notre nouveau modèle de prévoyance répartit en effet les revenus des placements de façon encore plus juste et transparente, tout en renforçant la stabilité de la fondation collective.

Pour la plupart des personnes actives, les avoirs de prévoyance professionnelle sont leur plus important patrimoine. Il est donc d'autant plus important pour les employeurs et les salariés que leur institution de prévoyance soit gérée solidement, et les revenus des placements distribués équitablement et en toute transparence. Le jury du secteur de l'assurance a estimé que le nouveau modèle de prévoyance Vita répondait parfaitement à ces critères. En particulier, les juges ont loué le modèle pour sa rémunération des avoirs de vieillesse ainsi que pour sa transparence, dans le règlement, du mécanisme de distribution des revenus. Par ailleurs, ce modèle de prévoyance renforce la stabilité de la fondation collective.

Samuel Lisse, directeur de la Fondation collective Vita, affirme: «Cette récompense est pour nous une motivation de plus pour repenser la prévoyance professionnelle et étendre notre offre, avec notre partenaire Zurich, en prenant en compte les intérêts des employeurs tout autant que ceux des assurés.»

Pour comprendre le fonctionnement de notre modèle, veuillez consulter le [graphique](#).



Une distinction prestigieuse

Depuis 16 ans, le magazine spécialisé «*Schweizer Versicherung*», en partenariat avec l'Association suisse des courtiers en assurances (SIBA) et le cabinet Accenture, décerne chaque année le Prix de l'innovation de l'assurance suisse. Le prix est attribué par un jury multidisciplinaire, à l'aide de critères comme le caractère novateur du produit, l'utilité pour le client et pour le secteur de l'assurance, la stratégie d'ensemble, le succès potentiel sur le marché et le rayonnement du produit.

La Fondation collective Vita – dix ans de succès et d'innovation

La Fondation collective Vita créée en 2004 a établi des critères encore novateurs aujourd'hui: les revenus des placements sont reversés à 100% aux assurés, sans actionnaires à rémunérer. En outre, la Fondation collective Vita ne mêle pas processus d'épargne et assurance risques. Comme toutes les rentes sont réassurées chez Zurich, il n'existe aucune solidarité non voulue entre les retraités et les assurés actifs. Plus de 18'000 entreprises font déjà confiance à la prévoyance professionnelle de la Fondation collective Vita.

Pour de plus amples renseignements:

Fondation collective Vita

Relations publiques: tél. 044 628 75 75

E-mail: media@vitasammelstiftung.ch

Vous pouvez consulter ce communiqué sous www.vita.ch

La **Fondation collective Vita**, créée en 2004 en tant que fondation collective semi-autonome, propose à toutes les entreprises une prévoyance professionnelle sûre et transparente, à des conditions attrayantes. Son caractère semi-autonome signifie que les activités de placement sont strictement distinctes de l'assurance. Les risques liés à l'âge, au décès et à l'invalidité sont assurés chez Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. Pour les clients, cette dichotomie n'a que des avantages – transparence, rémunération conforme au marché, pleine participation au succès des placements, sûreté et flexibilité. Grâce à son modèle d'affaires novateur, la Fondation collective Vita est devenue chef de file sur le marché des fondations collectives semi-autonomes et la fondation collective semi-autonome la plus importante de Suisse. Plus de 18'000 entreprises totalisant près de 115'000 assurés font confiance à la Fondation collective Vita pour leur prévoyance professionnelle. www.vita.ch